

DGA DES TERRITOIRES ET DU DEVELOPPEMENT

Direction de l'Environnement et du Développement Durable

Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique

Affaire suivie par : Audrey LACAZE-THONAT

Tél.: 05.53.06.80-25

Courriel: a.lacaze-thonat@dordogne.fr

2021/34

Périgueux, le 14/04/2021

Madame Joëlle DÉFORGE 909 route des deux ponts Ladosse 24340 RUDEAU-LADOSSE



# BORDEREAU D'ENVOI

#### DESIGNATION

- o Transmission du procès-verbal de séance de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de Saint Crépin de Richemont en date du 8 avril 2021.
- Pour signature et renvoi au service, s'il vous plaît:
   Conseil départemental Direction de l'Environnement et du Développement Durable Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transition Énergétique Mme Audrey LACAZE-THONAT 2 rue Paul-Louis Courier CS11200 24019 PERIGUEUX Cedex

- document so sue.

Le Commissaire Enquêteur, Joëlle DÉFORGE COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT PROCES-VERBAL DE SEANCE Le Président JD

Page 1/12

### SEANCE DU JEUDI 8 AVRIL 2021

L'an Deux Mille Vingt-et-Un, le jeudi 8 avril, à 14h00, dans la salle des fêtes de Saint Crépin de Richemont, s'est réunie la Commission Communale d'Aménagement Foncier dont la composition a été fixée par arrêté du Président du Conseil Départemental de la Dordogne n°2000722 du 8 septembre 2020, en application du titre II du livre II du Code Rural, notamment ses articles L.121-2 et suivants, sous la présidence de Madame Joëlle DÉFORGE, Commissaire enquêteur. La commission s'est réunie sur seconde convocation sans obligation de quorum.

Sur convocation de Madame la Présidente :

#### **ETAIENT PRESENTS:**

- Maire et Conseillers Municipaux de Brantôme en Périgord :

Mme Monique RATINAUD M. Christian SCIPION

- Membre représentant le Conseil Départemental :

Mme Marie-Pascale ROBERT-ROLIN, Conseillère Départementale

- Membres propriétaires de biens fonciers non bâtis :

Mme Irène DELAGE

M. Germain BERNIER

M. Jean-Pierre CHAUTRU

M. Claude ROBY

M. Jacques FAURE

- Membres propriétaires forestiers désignés par le Conseil Municipal :

Mme Geneviève DE TRAVERSAY

M. Michel LEREIN

M. Martial CANDEL

Membres propriétaires forestiers désignés par la Chambre d'Agriculture sur présentation du CRPF :

M. Jean-François DE TRAVERSAY

M. Daniel MARCELLY

M. Jean HERAUT

- Membres qualifiés en matière de faune, flore et patrimoine paysager :

M. Jean-Michel RAVAILHE

M. Alain PEYROU

M. Yann DUMAS

# ASSISTAIENT A TITRE CONSULTATIF:

M. Philippe COUTURE, Cabinet ECTAUR

M. William JACONELLI, Cabinet ECTAUR

M. Jean-Paul COUVY, Président de la Communauté de communes Dronne et Belle

M. Patrick REY, CRPF

#### **ETAIENT EXCUSES:**

M. Cédric HAMMOUDA, INAO

M. Patxi ITCIA, Service du cadastre

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT	PROCES-VERBAL DE SEANCE	<b>Le Président</b> JD	Page 2/12
---	-------------------------------	---------------------------	-----------

M. Fabrice MATHIVET, Chef du Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transition Énergétique (SAETE) du Conseil Départemental, remplissait les fonctions de secrétaire de la commission.

Madame la Présidente déclare ouverte la séance et fait connaître l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen des observations formées contre l'avant-projet d'échanges parcellaires ;
- 2. Validation du projet d'aménagement foncier et du programme des travaux connexes ;
- 3. Modalités d'organisation de l'enquête publique dédiée ;
- 4. Questions diverses.

### 1. Examen des observations formées contre l'avant-projet d'échanges parcellaires

En préambule, Madame ROBERT-ROLIN, Conseillère départementale, précise que « depuis la dernière réunion de la CCAF qui s'est tenue le 14 septembre dernier, au cours de laquelle la Commission a validé l'avant-projet parcellaire et le programme prévisionnel des travaux connexes, une consultation publique des propriétaires portant sur la présentation de l'avant-projet a été organisée du 28 septembre au 7 novembre 2020. Cette consultation a été réalisée dans le strict respect des mesures sanitaires.

- <u>9 permanences</u> ont permis au géomètre de rencontrer <u>plus de 200 propriétaires représentant près de</u> 80% de la surface du périmètre.
- 54 observations ont été déposées sur le registre dédié.

Ces observations ont fait l'objet d'une première analyse par les membres de la sous-commission d'aménagement foncier (SCCAF) lors de la première semaine du mois de février.

A cette occasion, les membres de la SCCAF ont formulé des Décision à l'unanimités de solutions qui seront présentées aux membres de la CCAF ce jour, afin de les aider à délibérer.

Mme ROBERT-ROLIN tient à souligner la qualité du travail effectué par la sous-commission : <u>chaque observation</u> ayant fait <u>l'objet</u> d'une étude sérieuse et approfondie.

<u>Les Décision à l'unanimités de solutions se veulent consensuelles et répondent, dans la majorité des cas, favorablement aux demandes des propriétaires.</u>

Quand il n'a pas été possible de proposer un avis favorable, d'autres solutions ont été recherchées, toujours dans un souci constant d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre.

Ce travail préparatoire de qualité constitue donc une base solide pour permettre à la Commission de délibérer valablement.

COMMISSION COMMUNALE	PROCES-VERBAL	Le Président	Page
D'AMENAGEMENT FONCIER DE	DE	JD	2/12
SAINT CREPIN DE RICHEMONT	SEANCE		3/12

La parole est ensuite donnée à M. Philippe COUTURE, géomètre expert, pour préciser les chiffres clés de la consultation publique :

- 60 % des propriétaires représentant 80 % de la surface du périmètre ont pris part aux permanences organisées en mairie le temps de la consultation.
- Le regroupement proposé permet une modification du parcellaire conséquente :

	AVANT AFAFE	APRES AFAFE
NOMBRE DE PARCELLES	5588	724
NOMBRE D'ÎLOTS	2400	724

I. Examen des observations formées contre l'avant-projet d'échanges parcellaires

Toutes les personnes intéressées par l'avant-projet d'aménagement foncier agricole et forestier ont été invitées à sortir lors des délibérations les concernant.

Il en est de même pour les personnes présentes à titre consultatif, invitées à sortir lors de chaque délibération.

Les observations sont examinées par ordre d'inscription sur le registre dédié.

La consultation publique portant sur l'avant-projet d'échanges parcellaires et le programme des travaux connexes a donné lieu à 54 observations.

COMMISSION COMMUNALE	PROCES-VERBAL	Le Président	Page
D'AMENAGEMENT FONCIER DE	DE	JD	1/10
SAINT CREPIN DE RICHEMONT	SEANCE		4/12

ANALYSE DES OBSERVATIONS PORTANT SUR L'AVANT-PROJET				
N°	IDENTITE DU PROPRIETAIRE	PARCELLES EN APPORT/ATTRIBUTION	OBJET DE L'OBSERVATION	DÉCISION À L'UNANIMITÉ DE LA CCAF
1	CANDEL Jean (Cpte 120)	8ha 37a 41ca. 12 îlots apportés. 8 îlots attribués.	Souhaite conserver la parcelle de pré AC 162 pour 25a00.	Décision à la majorité de ses membres (une abstention) du maintien de l'avant-projet, faute d'arguments justifiant la réattribution
2	CTS LACOUR Raymond (Cpte 5340)	30ha 16a 50ca. 50 îlots apportés. 9 îlots attribués	Souhaite conserver les parcelles au lieu-dit Le Basa pour 3ha50a. Souhaite conserver les parcelles à Grosse rose pour convention parc photovoltaïque. Souhaite conserver la parcelle de pré AR 153 pour 75a00 contre la grange.	Décision à l'unanimité de réattribution d'ur îlot au Basa pour 3ha50a. Décision de réattribution d'un îlot pour projet photovoltaïque pour 2ha 50a. Décision de réattribution du pré contre la grange pour 75a00.
3	JAROUSSIE Marc (Cpte 5120 + 5160)	12ha 86a 02ca. 13 îlots apportés. 4 îlots attribués.	Ne souhaite pas être attributaire des parcelles de M. PUYPELAT AP 46 et 47. Demande le regroupement comme sur le plan fourni.	Décision à l'unanimité de modification sur la base du plan fourni.
4	LASMESURAS Jean- Pierre (Cpte 5620)	27ha 64a45ca. 25 îlots apportés. 5 îlots attribués.	Souhaite conserver les parcelles à La Jarthe. Souhaite que les prairies naturelles soient regroupées au maximum contre le bâtiment agricole. Souhaite que les parcelles de terre AV334 et 366 restent au fermier M. CHARENTON.	Décision à l'unanimité de réattribution des parcelles à La Jarthe en consolidant l'îlot existant. Décision de réattribution des prairies demandées en regroupant tout en un îlot même la terre, contre le bâtiment (9ha 68a). Le fermier des terres ne changera pas et viendra exploiter les nouvelles parcelles une fois l'opération clôturée.

COMMISSION COMMUNALE	PROCES-VERBAL	Le Président	Page
D'AMENAGEMENT FONCIER DE	DE	JD	5/12
SAINT CREPIN DE RICHEMONT	SEANCE		3/12

5	LAGARDE Francine ( Cpte 5400 )	1ha 38a 40ca. 2 îlots apportés. 2 îlots attribués.	Souhaite conserver ses parcelles apports.	Décision à l'unanimité de réattribution de ses parcelles apports.
6	LEGER Catherine ( Cpte 5940 )	10ha 56a 58ca. 6 îlots apportés. 3 îlots attribués.	Souhaite conserver la parcelle BD 39 pour 63a.	Décision à l'unanimité de réattribution pour 63a.
7	BEYLOT Ludovic ( Cpte 1040 )	22ha 22a 76ca. 14 îlots apportés. 4 îlots attribués.	Souhaite conserver la parcelle AN 233 (moitié d'étang). Souhaite conserver les parcelles apports AN 202-196-203 et regrouper autour.	Décision à l'unanimité de réattribution de l'étang. Décision de réattribution AN 202- 203-196 et de regroupement autour de ces parcelles.
8	DUBUISSON Virginie (Cpte 3500)	6ha 97a 94ca. 4 îlots apportés. 2 attribués.	Souhaite conserver l'îlot de terre AO 1 et AO 2.	Décision à l'unanimité de réattribution.
9	HERAUT Jean (Cpte 4880)	20ha 98a 30ca. 18 îlots apportés. 9 îlots attribués.	Souhaite conserver AK75 et 76 pour 50a (pompe sur terrain). Souhaite être attributaire de la parcelle AK 310 pour 30a pour faire une parcelle plus droite.	Décision à l'unanimité de réattribution AK75 et 76. Décision d'attribution de la parcelle AK 310.
10	CHAPEAU Jean- Jacques (Cpte 2120)	6ha 45a 75ca. 9 îlots apportés. 3 îlots attribués.	Souhaite conserver la parcelle AH 158 pour accès derrière la maison.	Décision à l'unanimité : d'adjoindre 1ha de terre derrière la maison pour le désenclavement par accès direct à la route.
11	BOUTHIER J.Marie (Cpte 1440-1460- 1480-1500)	9ha 20a 00ca.	Souhaite conserver l'îlot de la vigne (50a). Souhaite échange avec DELAGE Patrick prairie devant la maison.	Décision à l'unanimité de réattribution de l'îlot de vigne. Décision d'échange pour les prairies avec DELAGE P.
12	DELAGE Monique (Cpte 3000)	23ha 61a 67ca 28 îlots apportés 4 îlots attribués.	Souhaite conserver l'ensemble des îlots des renardières et des baléares.	Décision à l'unanimité de réattribution des îlots.
13	DESPORT Bernard (Cpte 3180)	6ha 53a 87ca. 27 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite que la limite avec M. ESCURIOL soit NORD-SUD	Décision à l'unanimité de modification de la limite comme plan présenté.

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT	PROCES-VERBAL DE SEANCE	Le Président JD	Page 6/12
---	-------------------------------	--------------------	-----------

14	MONTAGNE Jean (Cpte 6660)	46a 49ca. 1îlot apporté. 1 îlot attribué.	Souhaite conserver sa parcelle apport car il y a une cabane.	Décision à l'unanimité de réattribution.
15	ARMAGNACQ Vincent (Cpte 520)	5ha 72a 41ca. 10 îlots apportés 2 îlots attribués.	Souhaite ê <mark>t</mark> re regroupé de l'autre côté de la route.	Décision à l'unanimité de modification comme cela est demandé
16	IND. GREGOIRE (Cpte 4700)	22ha 86a 19ca 6 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite regrouper l'îlot de 3ha contre son grand îlot	Décision à l'unanimité de regroupement en ce sens.
17	ROBY Claude (Cpte 7860)	56ha 40a 27ca. 1 îlot apporté. 1 îlot attribué.	Souhaite la réattribution de la partie attribuée à CHAUTRU Hervé.	Décision à l'unanimité de maintien de l'échange avec M. Hervé CHAUTRU mais avec la modification de la limite sud au talus existant.
18	ROBY Patrick (Cpte 7920)	28ha 18a 20ca. 12 îlots apportés. 4 îlots attribués.	Souhaite conserver les limites de la parcelle de terre existante AS 245. Souhaite conserver les parcelles de bois AS32-33-34+achat 28 et 31. Souhaite conserver les limites actuelles de la AP 85 (présence sablière).	Décision à l'unanimité de conservation des limites de la AS 245. Décision de réattribution des parcelles demandées et modification des limites. Décision de réattribution des limites de la AP 85.
19	MARCELLY Patrice (Cpte 6360 et 6380)	51ha 99a 71ca. 45 îlots apportés. 9 îlots attribués	Souhaite être attributaire de la parcelle AN 128 pour alignement. Souhaite conserver les parcelles AM35 et 36 (présence d'une truffière).	Décision à l'unanimité d'attribution de la AN 128 et de réattribution de la truffière.
20	LECHELLE Charles ( Cpte 8260 )	32a 97ca. 2 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite un regroupement contre l'îlot de La Gonterie.	Décision à l'unanimité de regroupement contre l'îlot de MARCEAU J.C. pour un futur échange après la clôture de l'opération avec une parcelle hors périmètre.

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT	PROCES-VERBAL  DE  SEANCE	Le Président JD	Page 7/12
SAINT CREETINGE RICHEMONT	SEALICE		

21	FARGES Sébastien ( Cpte 3760 )	42a 18ca. 1 îlot apporté. 1 îlot attribué.	Souhaite conserver sa parcelle apport.	Décision à l'unanimité de déplacement contre la parcelle attribution de son père (cpte 3780).
22	FARGES Pierre ( Cpte 3780 )	1ha 74a 73ca, 4 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite être regroupé contre son frère (cpte 3800).	Impossible contre son frère, décision à l'unanimité de regroupement et de déplacement contre l'îlot de son fils (cpte 3760).
23	FRANCOIS Jacques et LAFAURIE Corinne (Cpte 5380).	86a 57ca. 3 îlots apportés, 1 îlot attribué.	Souhaite conserver ses parcelles apports	Les parcelles apports sont enclavées.  La Commission décide donc à l'unanimité d'une nouvelle attribution qui sera présentée aux propriétaires lors de l'enquête publique portant sur le projet qui devrait se tenir dans le courant de l'automne 2021.
24	PREVOST SANSAC Xavier (Cpte 7540)	3ha 07a 31ca. 3 îlots apportés. 2 îlots attribués	Souhaite être regroupé comme plan ci- joint (autour des parcelles AC 250-251- 4 et le pré en face).	Il est techniquement impossible d'appliquer le plan proposé par M. PREVOST SANSAC. La Commission décide donc à l'unanimité d'une nouvelle attribution qui sera présentée au propriétaire lors de l'enquête publique portant sur le projet qui devrait se tenir dans le courant de l'automne 2021.
25	MONTAGNE Pierrette (Cpte 6680).	8ha 74a 98ca 4 îlots apportés. 3 îlots attribués.	Souhaite alignement à la clôture existante pour l'îlot maison. Souhaite conserver l'îlot de plantation tel que. Souhaite conserver la parcelle AS 112 (présence d'une source) et regroupement autour.	Décision à l'unanimité de modification à la clôture existante. Décision de réattribution de la parcelle de plantation. Décision de réattribution de la parcelle AS 112 avec regroupement autour pour accès au chemin.
26	VALLADE-FEILLANT (Cpte 4100).	1ha 27a 11ca. 4 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite être regroupé au lieu-dit Francilloux derrière le compte de la famille.	Décision à l'unanimité de déplacement derrière le compte de la famille.

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT	PROCES-VERBAL DE SEANCE	Le Président JD	Page 8/12
---	-------------------------------	--------------------	-----------

27	VALENTIN Pierre (Cpte 8380).	2ha 05a 65ca. 2îlots apportés 1 îlot attribué.	Souhaite conserver ses parcelles apports.	Décision à l'unanimité de regroupement dans la même zone que ses parcelles apports.
28	COURTEY (Cpte 2620).	11ha 29a 00ca. 11 îlots apportés. 2 îlots attribués.	Demande l'équilibre du compte.	Décision à l'unanimité de réattribution de la parcelle bois d'une grande valeur avec regroupement des terres contre pour désenclavement.
29	CLEMENCEAU François (Cpte 2360).	15ha 68a 01ca. 24 îlots apportés. 2 îlots attribués.	Souhaite conserver la parcelle AZ 225 pour 2ha50 et regrouper les bois autour.	Décision à l'unanimité de regroupement comme demandé.
30	CHAPEAU Gaston (Cpte 2080).	45a 97ca. 2 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite rester là mais prévoir accès.	Décision à l'unanimité de prévoir une largeur de 5 ml à son nom (sans travaux) jusqu'au chemin rural.
31	BERNIER (Cptes 760-780-800-820-830-860-880-900-920-940-960-980).	<b>21</b> 7ha 53a 59ca.	1°/ Souhaite conserver AC 148 et 149 et ramener 153 contre. 2°/ Souhaite que les ruines de LASSORT soient désenclavées. 3°/ Souhaite rester aux anciennes limites pour l'îlot à l'étangson. 4°/ Souhaite conserver AH272 et 273. 5°/ Souhaite conserver AH 153 et 174 (terres irriguées). 6°/ Souhaite conserver l'îlot Terre de la dime.	1°/ Décision à la majorité de ses membres (une abstention) de donner une suite fayorable à cette demande. 2°/ Décision de maintenir l'avant-projet car la parcelle attribuée touche 2 chemins. 3°/ Décision de retour aux limites anciennes. 4°/ Décision de réattribution des parcelles AH272 et 273. 5°/ Décision de réattribution des parcelles irriguées (modification par alignement). 6°/ L'équilibre du compte se fait Terre de la dime.
32	BESSE Guillaume (Cpte 1020).	70a 33ca. 1 îlot apporté. 1 îlot attribué	Ne souhaite pas la parcelle proposée. Faire autre proposition d'échange	Décision à l'unanimité de déplacement de la parcelle attribution dans la même zone.
33	HUGUET Jean (Cpte 4980).	39a 33ca. 1 îlot apporté. 1 îlot attribué.	Ne souhaite pas la parcelle proposée. Faire autre proposition d'échange.	Décision à l'unanimité de déplacement de la parcelle attribution dans la même zone contre son beau-frère.

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT	DE JD SEANCE	dent Page 9/12
---	--------------	----------------

34	IND. CLUZEAU-ROBY (Cptes 2480 et 7940).	31ha 59a 53ca. 39 îlots apportés. 8 îlots attribués.	Souhaite conserver AH 206 (source). Souhaite conserver la parcelle AH 298 (cabane ).	Décision à l'unanimité de réattribution source + cabane avec échange FAYE (observation 46).
35	PUYPELAT Jean- François (Cpte 7600).	6ha 34a 06ca. 6 îlots apportés. 3 îlots attribués.	Souhaite conserver îlot ancienne vigne Souhaite conserver l'îlot Bois du juge.	Décision à l'unanimité de réattribuer l'ancienne vigne. Décision de réattribution de l'îlot au Boîs du juge.
36	TRIOCHE- FOURCHON (Cpte 4220).	20ha 59a 43ca. 45 îlots apportés. 6 îlots attribués.	Souhaite une seule parcelle de bois si possible. Souhaite accès à la maison (Voir Décision à l'unanimité).	Décision à l'unanimité d'attribution d'un seul îlot de bois. Décision de regroupement de terre afin de désenclaver la maison.
37	GARDILLOU Jean (Cpte 4320).	6ha 39a 81ca. 8 îlots apportés. 3 îlots attribués	Souhaite conserver l'îlot de pins AT 73 pour 61a.	Décision à l'unanimité de réattribution.
38	JAROUSSIE-COUSSI (Cpte 7380)	52a 95ca. 1 îlot apporté. 1 îlot attribué.	Souhaite conserver sa parcelle apport.	Décision à l'unanimité de réattribution.
39	SIBELET-DESPORT (Cpte 3220).	2ha 61a 09ca. 5 îlots apportés. 3 îlots attribués.	Souhaite conserver sa parcelle de terre AS 1 pour 56a. Souhaite conserver les autres parcelles de bois en l'état.	Décision à l'unanimité de réattribution de sa parcelle de terre. Décision de maintenir l'avant-projet pour les autres parcelles qui sont regroupées au milieu en 1 îlot.
40	COULOMBEIX Jean (Cpte 2600).	51a 61ca. 1 îlot apporté. 1 îlot attribué.	Souhaite conserver l'îlot de la vergne.	Décision à l'unanimité de réattribution.
41	DEBRUEYRE- MARTINE (Cpte 7180).	94a 52ca. 2 îlots apportés. 2 îlots attribués.	Souhaite conserver AV 272 pour 26a dans même secteur, pas plus éloigné.	Décision à l'unanimité de réattribution avec modification des limites
42	LAVIT Samuel (Cpte 5820).	2ha 61a 49ca. 1 îlot apporté. 1 îlot attribué.	Souhaite conserver ses parcelles apports.	En cours de vente à DELAGE Thierry. Décision à l'unanimité de maintenir l'avant- projet.
43	AUBLANC-GADAL (Cpte 560 et 4300).	1ha 75a 00ca. 7 îlots apportés 2 îlots attribués.	Souhaite être attributaire des parcelles AM152 et 153 à Champredon. Souhaite se rapprocher de Champredon rien qu'en bois.	Décision à l'unanimité de maintenir l'avant- projet et de rapprochement des bois

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT	PROCES-VERBAL DE SEANCE	Le Président JD	Page 10/12
---	-------------------------------	--------------------	------------

44	DELAGE Patrick- Céline (Cptes 2820- 2840 et 3020)	37ha 00a 00ca. 33 îlots apportés. 7 îlots attribués.	Souhaite conserver AN 214 (source). Souhaite échanger ZM 13 contre ZK 2.	Décision à l'unanimité de réattribution de la source. Décision à l'unanimité d'échange des 2 parcelles ZM13 et ZK2 malgré la différence de nature de culture (bois / pré).
45	GLUCK Dominique (Cptes 4520 et 4540).	68ha 14a 21ca. 58 îlots apportés. 9 îlots attribués.	Souhaite conserver les parcelles AR 125 et 126. Souhaite être attributaire des prairies AR 138-139 pour meilleure exploitation.	Décision à l'unanimité de réattribuer les parcelles AR 125 et 126. Décision de modification afin d'attribuer les prairies AR 138 et 139.
46	FAYE Bernard et Daniel (Cptes 3920- 3940-3980 et 4000).	37ha 13a 17ca. 20 îlots apportés. 7 îlots attribués.	Souhaite conserver AC92 et 93 face à la maison de Mathieu. Souhaite "s'empiécer" sur les parcelles du grand pré AR 6 et 7. Souhaite conserver même superficie dans enclos de chasse. Souhaite conserver les limites actuelles en bas de l'étang avec BERNIER. Souhaite conserver AC 154-155 et 156 (présence d'une source ).	Décision à l'unanimité de réattribution de AC 92 et 93. Décision à l'unanimité de modifier la limite sur AR 6 pour 80a. Décision à l'unanimité de maintenir l'avant-projet concernant l'enclos de chasse. Décision à l'unanimité de réattribution des limites actuelles en bas de l'étang. Décision à l'unanimité de réattribution des parcelles AC 154-155 et 156.
47	LAVAUD-FAURE (Cpte388 ).	27ha 67a 82ca. 32 îlots apportés. 9 îlots attribués.	Souhaite conserver AZ318 pour 12a. Souhaite revoir les affectations des prés de la Forge. Ne souhaite pas les parcelles attribuées au carrefour de la Gonterie. Souhaite conserver AS 181- 191-193 et regrouper les bois autour.	Décision à l'unanimité de maintien de l'avant-projet pour AZ 318. Décision de modifications des prairies avec M. GOURSAUD. Décision du maintien de l'avant-projet pour le carrefour. Décision de réattribution des parcelles de bois et regroupement autour.
48	LAVIT Camille (Cpte 5760 et 5780).	6ha 24a 88ca. 4 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite être regroupé autour de l'étang, mais pas sur la AK 183	Décision à l'unanimité de modification avec réattribution de la parcelle AK 183 à son propriétaire actuel

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT	PROCES-VERBAL DE SEANCE	Le Président JD	Page 11/12
---	-------------------------------	--------------------	------------

49	LECHEVALLIER-SILLY (Cpte 5900).	24a 93ca. 2 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Ne souhaite pas sa parcelle attribution.	Décision à l'unanimité de réattribution.
50	CLEMENT Jean- Pierre (Cpte 2420).	11ha 08a 31ca. 6 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Souhaite conserver les parcelles AL 151 et 158.	Décision à l'unanimité de modification de limite comme demandé.
51	LAPEYRONNIE Marie (Cpte 5480).	4ha 82a 15ca. 2 îlots apportés. 1 îlot attribué.	Ne souhaite pas être attributaire de la parcelle de terre.	Décision à l'unanimité de modification de limite comme demandé. Laisser toutefois un accès à M. GOURSAUD qui garde sa parcelle de terre.
52	LAURENT-MAZEAU (Cptes 5680-5700- 5720).	26ha 12a 55ca. 42 îlots apportés. 5 îlots attribués.	Souhaite regrouper l'îlot proposé à Francille contre l'îlot autour de l'étang. Demande le talutage sur 200ml dans l'îlot de l'étang. Demande l'élargissement de l'accès à la grange quitte à réduire le jardin (assainissement autonome + eaux pluviales).	Décision à l'unanimité de regroupement des 2 îlots. Décision d'effectuer le talutage demandé. Décision de modification de la limite en réduisant le jardin, qui élargit le devant d'1,5m.
53	BREBINAUD Jean- Pierre (Cpte 1700).	24ha 44a 11ca. 2 îlots apportés. 2 îlots attribués.	Souhaite reprendre les limites actuelles (fossés , bornage existant).	Décision à l'unanimité de donner une suite favorable à cette demande.
54	PICOT Pierre (Cpte 7340).	1ha 71a 55ca. 3 îlots apportés. 3îlots attribués.	Souhaite conserver la parcelle AZ 222 en l'état (façade route) et serait prêt à redresser les limites dans de le bois.	Décision à l'unanimité de réattribution sur la façade route et de redressement de la limite dans le bois.

Tous les plans de ces modifications pourront être consultés lors de la prochaine enquête publique portant sur le projet, qui aura lieu à l'automne 2021.

		1	1
COMMISSION COMMUNALE	PROCES-VERBAL	Le Président	
D'AMENAGEMENT FONCIER DE	DE	JD	
SAINT CREPIN DE RICHEMONT	SEANCE		

Les points II et III de l'ordre du jour ont fait l'objet d'une présentation rapide et seront présentés en détails lors de la prochaine réunion de la Commission qui devrait se tenir fin mai/début juin.

### Validation de l'avant-projet d'aménagement foncier et du programme des travaux connexes

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 100 000 €. Il est précisé que ces travaux relèveront de la maîtrise d'ouvrage de la commune qui procédera à l'appel d'offres et les financera. Le Département les subventionnera selon leur objet entre 50 et 80% du montant global HT des travaux. Les travaux de voirie seront subventionnés à 50% et ceux relevant de mesures compensatoires à 80%.

## III. Modalités d'organisation de l'enquête publique dédiée

Une enquête publique portant sur le projet d'échanges parcellaires, le programme prévisionnel des travaux connexes et l'étude d'impact sera organisée à l'automne 2021 après avoir obtenu l'avis favorable des autorités compétentes (Mission régionale d'autorité environnementale ex DREAL - Direction Départementale des Territoires – Office Français de la Biodiversité ex Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Les membres de la commission sont informés qu'une nouvelle réunion se tiendra fin mai/début juin 2021 pour une nouvelle présentation du programme prévisionnel des travaux connexes, valider l'étude d'impact et préciser l'organisation de l'enquête publique projet d'automne 2021.

#### Questions diverses: IV.

Une question est posée concernant l'information à donner aux exploitants. Il est répondu que les propriétaires devront informer leurs exploitants à l'issue de l'opération, soit dans environ un an.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente remercie les membres présents et lève la séance à 17h15.

Le secrétaire,

M. Fabrice MATHIVET

La Présidente. Mme Joëlle DÉFORGE

Page 12/12